

COMMUNE DE LANDÉVENNEC
(FINISTÈRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22 septembre 2026

Date d’affichage
22 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

DB2026-22

DÉLEGATIONS
AU MAIRE

L’an deux mille vingt-six
Le 29 septembre, à dix-huit heures,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LARS, Maire.

Etaient présents : Mme Marie-Claire CARIOU, M. Cédric DAUTEUILLE, Mme Danièle GUÉRIN, M. Éric JORET, M. Raymond MORÉ, Mme Sylvie OLLIVIER, M. Patrick ROLLAND, Mme Catherine TROISIÈME.

Absents : Mme Anne-Marie MINELLA, M. Jean-Michel PAROT (excusé, pouvoir à M. Éric JORET

M. Éric JORET a été élu secrétaire.

Conformément aux articles L 2122-19, 22 et 23 du Code général des collectivités territoriales et dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil lors de la séance du 6 avril 2026 avait confié au maire un certain nombre de délégations pour la durée du mandat municipal.

Le maire indique qu’il y aurait lieu de compléter cette délibération en étendant ces délégations aux adjoints en cas d’empêchement du maire.

Par 9 voix pour et 1 voix contre, le Conseil décide d’étendre aux adjoints les délégations accordées au maire par délibération du 6 avril 2026, ceci en cas d’empêchement du maire.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Roger LARS